

Droit Humain à l'environnement et Pacte vert européen

28 et 29 mai 2024

Université Ecologique de Bucarest

Colloque organisé en collaboration avec le Centre international de droit comparé de
l'environnement (CIDCE - Limoges, France)

- Journées d'études de Droit de l'environnement -



CENTRE
INTERNATIONAL de
DROIT
COMPARÉ de l'
ENVIRONNEMENT

Université Ecologique de Bucarest
Casa Ecologiei / Maison de l'Ecologie
Bd. Doina Cornea no. 1G, Sector 6, Bucarest

Liminaire

La Décision UE 2022/591 du Parlement Européen et du Conseil du 6 avril 2022 relative au 8^o programme d'action générale de l'Union Européenne (UE) pour l'environnement prévoit de « progresser vers la reconnaissance du droit à un environnement propre, sain et durable », tel qu'énoncé dans la résolution 76/300 de l'ONU (§28). **Le Pacte vert (communication du 11 décembre 2019), ainsi que les règlements et directives auxquels il donne lieu (en lien avec l'objectif 55), vont-ils dans le sens de la reconnaissance du droit humain à l'environnement ?** Pour comprendre les enjeux juridiques, politiques, sociaux et environnementaux du Pacte Vert et de la reconnaissance du droit humain à l'environnement au niveau européen, il convient de se pencher sur les spécificités européennes. Quelles sont les causes historiques de la non-reconnaissance par l'UE des traités internationaux et régionaux reconnaissant les droits humains et le droit à l'environnement ? Il convient également de penser le Pacte Vert dans une perspective plus large, car les défis environnementaux auxquels le Pacte cherche à répondre sont globaux et doivent être pensés que comme tels. Quels sont les secteurs de l'environnement et du droit à travers lesquels la reconnaissance du droit humain à l'environnement est en train de s'opérer ? Dans quelle mesure est-ce que l'analyse de la situation du droit humain à l'environnement au-delà de l'UE peut enrichir l'approche européenne ? Ces questions sont d'autant plus importantes que le Pacte Vert est menacé par le changement de gouvernance environnementale, au niveau de l'UE, qui pourrait suivre des élections de 2024.

Programme

– Mardi 28 mai 2024 –

[Lien de connexion zoom](#)

Ouverture (10:00h – 11:00h)

- Mircea Duțu, Président de l'Université Ecologique de Bucarest et membre d'honneur du Conseil d'Administration du CIDCE
- Michel Prieur, Président du CIDCE
- Ion Guceac, Directeur de l'Institut de Création Législative et Droit Comparé, Chișinău, République de Moldavie
- Julio Bravo Iubini, Ambassadeur du Chili en Roumanie

I. Le Droit humain à l'environnement (11:15h – 13:00h)

Présidence : Mircea Duțu

1. Entre stratégie environnementale et droits fondamentaux, le difficile équilibre du Pacte vert de l'Union européenne - par Francis Haumont, professeur émérite de l'université catholique de Louvain, avocat au barreau de Bruxelles
 2. La tendance à la constitutionnalisation des droits humains à l'environnement au niveau européen : la jurisprudence de 2019 et le lien avec l'article 37 de la Charte de l'environnement - par Mircea Duțu, Président de l'Université Ecologique de Bucarest et membre d'honneur du Conseil d'Administration du CIDCE
 3. Pacte vert et droit international de l'environnement - par José Juste, professeur émérite de l'université de Valencia, Espagne, correspondant national en Espagne du CIDCE
 4. Services écosystémiques culturels : lien entre les services écosystémiques (ramener la nature dans nos vies) et le droit à la santé mentale et au bien-être - par Alexandra Aragao, professeur de droit à l'université de Coimbra, Portugal, correspondante nationale au Portugal du CIDCE
 5. Green Deal et droit à la dignité : la dignité humaine dans la clinique et dans les relations sociales - par Gabriel Balaci, Docteur en psychologie
- Discussions

– Déjeuner –

II. Conséquences et effets du Pacte Vert (14:30h – 16:30h)

Présidence : Michel Prieur

1. Pacte vert et devoir de vigilance des entreprises - par Grégoire Leray, professeur à l'université de Nice [à distance]

2. Green Deal : de la rénovation des bâtiments à l'innovation écologique de l'habitat humain – le nouveau *Bauhaus* européen - par Laurent Vassallo, Docteur en droit
 3. Pacte Vert et climat - par drd. Mircea M. Duțu-Buzura
 4. L'agriculture et le Pacte Vert - par Adèle Maudeux, assistance de recherche en sociologie (New School of NY) et étudiante au Collège Juridique Franco-Roumain
 5. Pacte vert, Nature et biodiversité - par Michel Dourousseau, ancien directeur du Conservatoire des espaces naturels d'Alsace), vice-président de la Société française pour le droit de l'environnement (SFDE)
 6. La Stratégie forêt du Pacte vert - par Frédéric Boin, maître de conférences de droit à l'Université de Perpignan, secrétaire général du CIDCE
 7. La justice climatique dans le cadre du Pacte Vert - par Julien Prieur, docteur en droit expert en développement durable
- Discussions

– Mercredi 29 mai –

[Lien de connexion ZOOM](#)

III. Faire le droit humain à l'environnement en Europe : Etats membres et Etats non-membres de l'Union Européenne (10:00h – 11:30h)

Présidence : Andrei Duțu, correspondant national du CIDCE en Roumanie, Université Ecologique de Bucarest

1. La protection du droit de l'homme à l'environnement en Roumanie : Constitution, CEDH, Pacte Vert - par Andrei Duțu, correspondant national en Roumanie du CIDCE
 2. La reconnaissance et la garantie du droit de l'environnement et le droit humain à l'environnement en la République de Moldavie – par Ion Guceac, Directeur de l'Institut de Création Législative et Droit Comparé, Chișinău, République de Moldavie
 3. Procès pour le climat : l'Affaire du Siècle (France), par Pr. Christel Cournil, SciencesPo Toulouse, juriste pour l'Affaire du Siècle [à distance]
 4. Procès pour le climat (Roumanie) : Declic - par Dr. Gabriel Manu, Recteur de l'Université Ecologique de Bucarest
 5. Pour la création d'indicateurs juridiques pour accompagner le suivi du 8^e programme d'action et du Plan vert - par Michel Prieur, président du CIDCE
- Discussions

– Déjeuner –

IV. TABLE RONDE: le Pacte Vert et la crise environnementale universelle, ambitions et limites (13:00h – 15:30h)

Objectif : Réflexions partagées sur le Pacte vert et la crise environnementale universelle : ambitions et limites, de Bruxelles à Cotonou et au Mercosur

Introduction : La Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables face aux enjeux écologiques : une approche globale, par Pr. KOUASSI Kouamé Sylveste, titulaire de la chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables à l'université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire. [à distance]

Modérateur : Dr. Grace Ladeira Grabaccio (Insituto Brasileiro de Ensino, Desenvolvimento o Pesquis, Brésil)

- **Participants pour l'Europe** : Pr. Mircea Dutu (Université Ecologique de Bucarest, Roumanie), Pr. José Juste (Université de Valencia, Espagne)

- **Participants pour l'Afrique** : Dr. Yacouba Savadogo (Ministère de l'Environnement, Burkina Faso), Dr. Eba Bernice (Centre Ivoirien de Recherches et d'Etudes Juridiques, Côte d'Ivoire) [à distance]

- **Participants pour l'Amérique du Sud** : Pr. Jose Antonio Tietzman (Université de Goias, Brésil), Pr. Gonzalo Sozzo (Ecole de droit de Santa Fé, Argentine) [à distance]

Conclusion (15:45h – 16:00h) Pour l'adoption d'un Pacte international sur les droits humains à l'environnement, par Michel Prieur, le président du CIDCE